

Actes du colloque



nov.2018

L'EPS ET L'ECOLE DE DEMAIN

Syndicat National de l'Education Physique - www.snepfsu.net

Nos partenaires



Quelles articulations entre le CM2 et la 6ème ?

Le manque de continuité et de fluidité entre l'école élémentaire et le collège constitue pour les élèves une rupture qui révèle souvent des difficultés scolaires. En EPS, les élèves arrivent en 6^e avec des vécus très différents, et pour certain.es des faiblesses dans le développement de leur motricité et leur acculturation dans le domaine des activités physiques et sportives. Dans l'académie de Poitiers, nous avons considéré que la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de République du 8 juillet 2013, qui redéfinit l'organisation de la scolarité de la maternelle à la fin du collège en 4 cycles, dont le cycle 3 dit « de consolidation » à cheval sur l'école primaire et le collège, nous offrait une occasion de développer l'EPS pour le plus grand bien des élèves, qu'il nous fallait saisir.

Mais je dois dire tout de suite qu'il n'y a pas de miracle, ni de solutions toutes faites ! Rapprocher deux mondes de cultures aussi différentes que le 1^{er} et 2nd degrés, en respectant les prérogatives de chacun sans prévalence d'un niveau sur l'autre, constitue un défi quotidien et ce aussi bien du côté des enseignant.es que du côté de l'institution. Il a fallu accepter de s'inscrire dans la durée et cette mise en œuvre de ce projet inter degré a été facilitée aussi par des relations interpersonnelles privilégiées entre personnels de ces 2 niveaux de scolarité.

Sur le plan institutionnel, l'académie de Poitiers est organisée comme les autres. Le premier degré bénéficie d'une équipe départementale, avec des CPC et des CPD, qui sont sous la responsabilité du DASEN et le dossier de l'EPS est confié le plus souvent à un IENA ou à un IEN de circonscription. Le second degré est lui piloté au niveau académique, avec trois IPR épaulés par des professeurs d'EPS chargés de mission. Le projet que nous avons mené a dû réunir tous ces acteurs, dans des configurations différentes suivant les départements. Cela signifie nécessairement une stratégie de petits pas, tentant de développer une culture commune autour de l'enseignement de l'EPS pour développer les compétences du socle commun en lien avec les différents parcours éducatifs.

Nous avons une particularité dans cette académie avec des réseaux ECLORE (écoles, collèges lycée pour une orientation réussie des élèves). L'inspection pédagogique régionale EPS a voulu mettre en place une déclinaison locale opérationnelle des programmes, adaptée à la spécificité de nos réseaux ECLORE et de leur territoire. L'idée sous-jacente était de construire un cadre simple et facilitant pour établir un diagnostic partagé dans chaque réseau entre écoles et collège, construire une culture commune et susciter la rencontre des différents enseignants aux plus près de la réalité des conditions d'enseignement et des possibilités de leurs élèves. Pour autant, pour l'inspection pédagogique régionale d'EPS il s'agissait de

déterminer un plan d'action académique pour obtenir au niveau local sa déclinaison et la construction de projets pédagogiques EPS de cycle 3.

Pour l'inspection pédagogique EPS la démarche a été ;

- d'**impulser** un pilotage inter-degrés qui se décline sur chaque secteur de collège pour articuler les instances CEC-CP-CE-CC,
- de **faire partager** une même vision du parcours de l'élève et les outils de diagnostic et de formation,
- **veiller** à la cohérence entre les projets d'école et le projet d'établissement du collège d'un même secteur, en utilisant le volet pédagogique,
- d'**assurer** la cohérence et le dialogue autour du diagnostic et des besoins des élèves,
- d'**acter** les principes d'une organisation pédagogique et d'une mobilisation collective.

L'idée était d'utiliser les dispositifs institutionnels existants (conseil école/collège, conseil de cycle, conseil d'école etc.) comme levier, tout en impulsant des groupes de travail inter-degrés à différents niveaux (académique, départemental, local).

L'objectif in fine était qu'un cadre élaboré conjointement par des représentants des acteurs des premier et second degrés vise à construire la progressivité des apprentissages afin d'assurer l'acquisition par l'élève, des connaissances et des compétences attendues en fin de cycle.

La première étape a été d'envisager une stratégie académique, réunissant IPR, IEN adjoint des DASEN et CPD professeurs d'EPS et PE pour formaliser un cadre, établir une démarche collective et des priorités :

- Réaliser un état des lieux des pratiques et des conditions d'enseignement de l'EPS dans les 4 départements (état des programmations d'APSA et questionnements : pourquoi, par exemple, la gymnastique n'est-elle pas programmée ?)
- S'accorder sur les concepts utiles pour créer une culture commune
- Identifier les leviers d'action
- Jeter les bases d'un référentiel académique de formation en et par l'EPS
- Déterminer un calendrier prévisionnel des actions à mener
- Les relations avec l'USEP-UNSS
- Déterminer les différentes modalités de mise en œuvre de formation conjointes 1^{er} et 2nd degré.

Au niveau départemental, une commission EPS inter-degrés a été créée à l'initiative du DASEN et de son adjoint, regroupant une douzaine de personnes représentatives (IEN, IPR, professeurs EPS, CPD CPC. Elle relaie et adapte au niveau départemental « *le cadre académique pour la mise en œuvre d'un projet pédagogique EPS de cycle3 sur chaque territoire et circonscription de l'académie.* »).

Les réseaux « ECLORE » ont été retenus comme l'unité territoriale opérationnelle à cet échelon, le projet est de constituer un réseau local (ex : CPC, 2 ou 3 PE référents EPS cycle3, profs EPS cycle 3, le délégué USEP) qui fait en premier lieu l'état des lieux et ensuite proposer des actions.

Les actions :

- Des formations inter-degrés
- Une formation des référents cycle 3 EPS en lien avec USEP et UNSS, avec une rencontre conjointe
- Un guide d'aide pour bâtir une programmation du cycle 3
- La construction de repères d'acquisitions : comment mettre fin aux « éternels débutants » ? que doit avoir construit un élève en CM1/CM2 pour aborder la classe de 6è ? (idem pour aborder le cycle 4). Quels indicateurs significatifs peuvent révéler l'acquisition des fondamentaux en EPS ?

Il a été également envisagé de mutualiser au mieux les installations, envisager des contenus d'enseignement, développer des cahiers d'EPS permettant de mêler pratiques sportives, contenus d'enseignement, travail transversal, traces réelles du parcours d'élève.

Les objectifs concrets :

- Co construire de véritables programmations EPS au cycle 3

Le but est d'aider les enseignants en leur donnant des repères quantitatifs qui assurent à la fois diversité et « approfondissement », à savoir programmer :

- Au cours du cycle 3 : 2 fois chaque champ d'apprentissage
 - Au moins 3 champs d'apprentissage par an
 - Au moins 2 APSA différentes par champ d'apprentissage *sur le cycle*
 - Une APSA « filée » sur les 3 années (*stabilisation des apprentissages*)
 - Des séquences longues : au moins 10 heures de pratiques par APSA
- Limiter la contribution d'interventions extérieures à un tiers du temps d'enseignement (hormis la natation), de façon à ce que les PE exploitent leur

polyvalence et que les intervenants extérieurs ne constituent pas un substitut à leur mission.

- Faciliter des rencontres USEP-UNSS comme finalisation des modules d'EPS.
- La construction de repères de progressivité dans les apprentissages afin d'assurer l'acquisition par l'élève, des connaissances et des compétences attendues en fin de cycle et notamment en natation (en vue de l'obtention de l'ASSN pour tous les élèves à la fin du cycle 3).

Bilan

Je ne suis actuellement plus en charge directement de ce dossier. Mais notre projet est ambitieux et il n'est pas toujours aisé de mettre en synergie les niveaux académiques départementaux et locaux. Les relations descendantes ou ascendantes ne peuvent résoudre tous les problèmes... Il nous faut passer d'une logique prescriptive à une logique collaborative... tout en donnant des repères, voire des contraintes, car paradoxalement l'existence d'un cadre est facilitateur pour ceux qui sont le moins enclin à mettre en œuvre l'enseignement de l'EPS ; l'équilibre n'est pas simple à trouver. Il faut pouvoir reconnaître les points d'appui mais aussi les limites de certains fonctionnements antérieurs. Il faut du temps pour que profs d'EPS et PE puissent travailler ensemble, d'où la nécessité de temps de formation communs et de rencontres. Un des points très positifs est que l'EPS a fait son entrée dans les conseils école-collège, au même titre que les maths et le français. Cela permet de faire partager les préoccupations de l'EPS aux IEN, aux chefs d'établissements, aux partenaires du monde sportif notamment.

L'enjeu est important aujourd'hui non seulement pour la formation des jeunes mais aussi sur le plan sociétal au regard du développement de leur motricité et d'habitus de santé. Des études scientifiques récentes montrent que le potentiel physique des jeunes générations a diminué de manière importante ce qui risque d'avoir dans quelques dizaines d'années des effets non négligeables en termes de longévité pour ces nouvelles générations mais aussi en termes de dépenses de santé. A cette fin, il revient à l'Ecole et à ses enseignants de garantir le volume horaire d'enseignement de l'EPS à chaque moment de la scolarité et d'assurer la complémentarité de l'offre de pratiques physiques et sportives (écoles/collège) mais aussi des différents intervenants. La fluidité des parcours, la mutualisation de leur expertise, la cohérence et l'attractivité de l'offre d'APSA de l'école au lycée et du CM1 à la 6^{ème} pour le cycle 3 dans le respect des nouveaux programmes sont des conditions à mettre en œuvre pour y parvenir.